

Parc naturel régional Scarpe-Escaut - UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

BILAN D'ACTIVITÉS 2020



espaces
naturels
régionaux



Parc
naturel
régional

Scarpe - Escaut

édito



Au terme de cette année 2020 qui a tellement bouleversé notre quotidien et changé profondément notre regard sur la nécessité évidente de réviser notre relation avec la nature, quel bilan pouvons-nous dresser ? Malgré la pandémie, le Syndicat mixte a poursuivi la mise en œuvre de la Charte, certes dans des conditions sanitaires restrictives, mais avec la certitude, non limitée, que nos actions contribuent déjà à ce que d'autres appellent « le monde de demain ». Et dans ce monde, le rôle des zones humides ne pourra plus être ignoré localement. Si elles abritent un patrimoine écologique important, elles sont surtout des éco-systèmes rendant de nombreux services à l'homme : meilleure qualité de l'eau et de l'air, lutte contre la sécheresse, prévention des inondations...

Aussi, retenons de cette année, la labellisation officielle, en janvier, des Vallées de la Scarpe et de l'Escaut, reconnues à l'international comme site Ramsar. Avec 27.665 hectares de milieux humides (étangs, tourbières, canaux, marais, prairies, etc.) dans le Douaisis et le Valenciennois, ces vallées composent la plus grande zone humide intérieure des Hauts-de-France. Sachons préserver les zones humides et nous appuyer sur cette richesse pour une économie relocalisée et un développement raisonné s'inscrivant dans le monde de demain. La labellisation est un outil. A chaque partenaire de s'en saisir pour générer une plus-value et par là même une reconnaissance de leur utilité !

Grégory Lelong

Président du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

sommaire

DES ÉLUS ENGAGÉS

Valoriser le territoire transfrontalier	4
Français et Belges portent plainte	4
Délibérations et points à l'ordre du jour des comités syndicaux	5-6

VOCATION

1

I TERRE DE SOLIDARITÉ

Animation d'un Plan de Paysage en Scarpe-Escout	7
Une première étape pour le diagnostic de territoire	7
Projets de redynamisation du centre-ville à Lallaing	8
Installation de nouvelles antennes relais dans le respect des paysages	8

VOCATION

2

I TERRE DE NATURE ET DE PATRIMOINE

Fenain signe un contrat Natura 2000	10
Un tout nouveau site internet pour le SAGE	10
Programme de restauration des continuités écologiques pour les autoroutes	11
Des nichoirs pour la Chevêche	11
Autour du verger	12
Gestion de sites naturels	12
Le 50 ^{ème} site Ramsar français a été labellisé le 2 février 2020	13

VOCATION

3

I TERRE DE DÉVELOPPEMENT RÉFLÉCHI

Valorisation des vergers hautes-tiges en Scarpe-Escout	14
Les marchés de producteurs locaux intéressent de plus en plus les communes	14
Un territoire de bien-être	15
Rencontre d'instagrameurs	15
Redonner de la valeur économique au pâturage	16
Une enquête de grande ampleur sur la gestion des espaces verts	16
Elagage de saules pour produire bûches et mulch	17
Expérimenter le Paiement pour services environnementaux	17
Etat des lieux des circuits de randonnée	18

VOCATION

4

I TERRE DE MOBILISATION

Des animations et interventions techniques aux quatre coins du Parc	19
Partage d'outils de mobilisation citoyenne	20
Des journées d'échanges sur les initiatives d'habitants	20
Intervention d'artistes sur le site de nature d'Amaury	21
Un nouveau chantier de jeunes bénévoles	21
Une édition nationale sur nos produits locaux	21
Le Parc sur France 2	22
6 défis amusants sur Facebook	22



DES ÉLUS ENGAGÉS

VALORISER LE TERRITOIRE TRANSFRONTALIER

Depuis avril 2020, les temps de concertation entre le Parc naturel régional Scarpe-Escaut et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut (Wallonie) ont été multipliés sur le thème de la valorisation touristique du territoire pour établir les orientations futures. En décembre, les deux entités se sont accordées pour poursuivre l'animation auprès des offices de tourisme et renforcer la promotion de l'offre de randonnée (incluant équipements, services, animations...), valoriser une offre de « petite itinérance » au cœur des parcs naturels (d'un point A à un point B, à la journée ou pour deux ou trois nuits, et en particulier en cyclo), préciser les « maillons manquants » à aménager et à baliser. Des financements européens pourraient être mobilisés (dans le cadre d'Interreg VI notamment).

FRANÇAIS ET BELGES PORTENT PLAINTÉ

Après une analyse du droit français et du droit belge par un cabinet d'avocats, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut (Wallonie) ont déposé conjointement une plainte contre X suite aux pollutions du fleuve Escaut. Au titre du respect des engagements pris par les signataires de la Charte, du label Ramsar et de Natura 2000, les deux Parcs demandent la réparation des préjudices sur la vie aquatique et sur les populations d'oiseaux piscivores et mènent une réflexion sur les solutions adaptées telles que la restauration de berges ou la création de zones de frayères.

DÉLIBÉRATIONS ET POINTS À L'ORDRE DU JOUR DES COMITÉS SYNDICAUX

COMITÉ SYNDICAL DU FEVRIER

Budget Primitif de l'exercice 2020

Contribution statutaire 2020 des communes du PNRSE

Contribution statutaire 2020 des EPCI à fiscalité propre au PNRSE

Vote de subventions de fonctionnement au titre de l'exercice 2020

Mise en œuvre du Programme d'actions 2020 / Jardins en scène

Création du Groupement Européen de Coopération Transfrontalière (GECT)

Mise en œuvre de groupements de commande en collaboration avec le PNR de l'Avesnois en vue de la procédure de la Charte

Désignation d'ENRX comme attributaire de la subvention du Ministère de la transition écologique et solidaire

Adhésion à l'association française arbres champêtres et agroforesteries

Approbation du tableau des effectifs des emplois à temps complet

Approbation du tableau des effectifs des emplois à temps non complet

Présentation du projet européen LIFE+ Nature / Tourbières alcalines

Présentation du micro-projet Interreg « @THENHOME

Restauration transfrontalière des populations de chouettes chevêches d'Athéna »

COMITÉ SYNDICAL DU 22 JUIN 2020

Compte de Gestion de l'exercice 2019

Compte Administratif 2019

Affectation du résultat de l'exercice 2019

Budget Supplémentaire de l'exercice 2020

Présentation du projet européen Interreg V "TransVert"

Présentation du micro-projet Interreg « @THENHOME

Restauration transfrontalière des populations de chouettes chevêches d'Athéna »

COMITÉ SYNDICAL DU 2 NOVEMBRE 2020

Election partielle du Bureau

Election des membres de la Commission d'appel d'offres du Syndicat mixte de gestion du PNRSE

Désignation des représentants du Syndicat mixte de gestion du PNRSE auprès de divers organismes dont le Syndicat mixte est membre de droit ou adhérent

Délégation d'attributions et de signature du Comité syndical au Président pour la durée de son mandat et à certains membres du Bureau

Mise en œuvre du programme d'actions du Parc (2021-01) / Action PRIMEVER Programme d'intervention pour les milieux d'intérêt écologique valorisés et restaurés par le PNRSE

Motion concernant l'implantation d'antenne de radiotéléphonie sur le territoire du PNRSE

Modification de certaines modalités du télétravail au Syndicat mixte de gestion du PNRSE

IDélibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à des accroissements saisonniers d'activités

Année 2021 (en application de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26/01/84)

Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à des accroissements temporaires d'activités

Année 2021 (en application de l'article 3-1 de la loi n°84-53 du 26/01/84)

Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement - année 2021

DÉLIBÉRATIONS ET POINTS À L'ORDRE DU JOUR DES **COMITÉS SYNDICAUX**

COMITÉ SYNDICAL DU 14 DÉCEMBRE

Projet d'évolution des Syndicats mixtes Espaces Naturels régionaux et Parc naturel régional Scarpe-Escaut

Débat d'orientations budgétaires 2021

Mise en œuvre du Programme d'actions 2021 (2021-02) /

Poursuite de l'accompagnement du projet Ramsar des Vallées de la Scarpe et de l'Escaut

Mise en œuvre du Programme d'actions 2021 (2021-02) /

Développement de l'agriculture biologique sur le territoire du PNRSE et de l'ORQUE Scarpe aval sud

Mise en œuvre du Programme d'actions 2021 (2021-02) / Programme agriculture et zones humides

Mise en œuvre du Programme d'actions 2021 (2021-02) /

Travaux et études pour la restauration des milieux naturels gérés par le PNRSE - PRIMEVER Modification

Mise en œuvre du Programme d'actions 2021 (2021-02) / Filière bois-énergie

Mise en œuvre du Programme d'actions 2021 (2021-02) / Suivi, Evaluation de la Charte

Expérimentation sur les Paiements pour Services Environnementaux

Appel à projets Développement de toitures photovoltaïques sur le patrimoine communal
par la mobilisation de financements citoyens

Appel à projets "Aménagement durable"

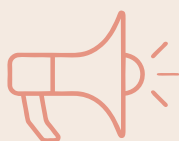
Appel à projet TransVert

Plan agroécologique de la Région

Convention tripartite entre le PNR Scarpe-Escaut, le Conservatoire d'Espaces Naturels Hauts-de-France
et le Département du Nord pour la co-gestion de la tourbière de Marchiennes

Ressources Humaines - Création d'un emploi permanent de non titulaire à temps complet "

Animateur du dispositif Natura 2000" - Modification du tableau des effectifs



Et aussi...

.....
Travail de rédaction et de validation des statuts
de l'Association Internationale sans But Lucratif,
structure de droit belge porteuse du GECT
dénommé « Parc naturel Européen Plaines
Scarpe-Escaut » avec l'appui d'un cabinet notarial.
.....

Formation d'agents à OpenStreetMap
permettant désormais de disposer d'un support
cartographique transfrontalier commun, évolutif
et libre de droit, les bases de données nationales
s'arrêtant à la frontière ainsi que les fonds de
carte de type IGN.

.....
Animation de binômes transfrontaliers
d'agents des Parcs pour partager les actions
et identifier des coopérations futures et
rencontre collective lors d'une réunion
d'équipe transfrontalière au centre d'Amaury.
.....

12 réunions de direction transfrontalière et 2
Bureaux transfrontaliers (dont un en visio).
.....

4 réunions du comité syndical et 1 bureau.

VOCATION 1



ANIMATION D'UN PLAN DE PAYSAGE EN SCARPE-ESCAUT

Repérés pour leur fragilité face aux transformations urbaines, 22 paysages de Scarpe-Escaut sont identifiés comme remarquables dans la Charte du Parc. Plusieurs d'entre eux ont fait l'objet en 2020 d'un Plan de paysage. Cet outil d'analyse et de prospection suit une méthodologie nationale mise en place par le ministère de la Transition écologique selon plusieurs étapes : un diagnostic réalisé en concertation avec les acteurs locaux (non seulement élus et techniciens, mais aussi habitants, agriculteurs), une analyse réalisée par un paysagiste, puis une définition concertée des enjeux et d'un plan d'actions.

En 2020, une paysagiste a été recrutée pour une durée d'un an afin d'animer ce dispositif sur 4 sites humides de la Plaine de la Scarpe : le « Marais des 6 Villes » (Lallaing, Anhiers, Vred, Flines-lez-Râches), le « Marais de Marchiennes », « Le Marais de Sars et de Bousignies » (Brillon, Bousignies, Tilloy-lez-Marchiennes, Millonfosse) et le « Marais de Nivelles et Thun-Saint-Amand » (Château-l'Abbaye, Thun-Saint-Amand, Nivelles).

Afin de mobiliser les acteurs locaux, plusieurs réunions ont été organisées pour chaque site, ainsi que des « Marches du paysage ».

Au cours de ces balades guidées de 4 à 5 kilomètres ponctuées d'arrêts pour lire le paysage, s'inspirer de l'histoire du site et évoquer les projets d'aménagement en cours, les participants ont exprimé leurs attentes sur leur cadre de vie. Programmées les dimanches matin entre juillet et octobre, seules 4 marches réunissant 50 personnes ont pu être maintenues dans le contexte sanitaire.

Un document de synthèse comportant les grandes orientations d'actions à mener a été réalisé. Une restitution, type brochure grand public et panneaux d'exposition, est programmée en 2021.

Il conviendra également de poursuivre les démarches sur chacun des sites.

UNE PREMIÈRE ÉTAPE POUR LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

En amont de la future révision de la Charte du Parc qui sera engagée l'an prochain, après délibération du Conseil régional Hauts-de-France, un comité technique représentant les services de l'Etat, de la Région, du Département et du Parc a été mis en place en mai. Afin de mutualiser les moyens humains et financiers, il associe également le Parc naturel régional de l'Avesnois, autre PNR des Hauts-de-France, qui entamera la révision de sa Charte dans les mêmes délais que Scarpe-Escaut. Ce comité technique,

réuni quatre fois au cours de l'année, a d'ores et déjà lancé un premier groupement de commande avec l'Avesnois pour produire une base de données géographiques de l'occupation du sol en 2009, c'est-à-dire avant la mise en œuvre de la Charte actuelle 2010-2025. L'objectif sera de partir de cet état des lieux pour analyser l'évolution du territoire jusqu'à aujourd'hui et alimenter ainsi le diagnostic territorial nécessaire à la procédure.

PROJETS DE REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE À LALLAING

Comment redynamiser le centre d'un village ou d'une ville et lui redonner une attractivité commerciale ? Le Parc naturel régional est régulièrement sollicité sur ce type de projet urbain de revitalisation de centre-ville. En 2020, c'est la commune de Lallaing, lauréate de l'appel à projet régional, qui a été plus particulièrement accompagnée par le Parc. L'équipe du Parc a notamment rédigé le cahier des charges pour le réaménagement de la place Jean Jaurès, située en centre-bourg et bordée par l'Hôtel de ville, l'église et des commerces. Elle a participé à la sélection des bureaux d'études et suivi les différentes étapes du projet municipal, en accompagnant, notamment sur la partie mobilisation des habitants, le bureau d'études choisi : écoute des besoins lors d'un marché, apéro dînatoire avec les commerçants pour réfléchir collectivement sur les plans, conseil municipal de jeunes pour connaître leurs usages de la place, rencontres avec des associations pour comprendre l'histoire du patrimoine, etc.

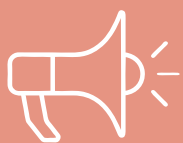
Le Parc a poursuivi également son accompagnement des 6 autres communes du Parc lauréates de l'appel à projet régional.



INSTALLATION DE NOUVELLES ANTENNES RELAIS DANS LE RESPECT DES PAYSAGES

Après Saméon en 2019, deux autres communes classées, Bruay-sur-l'Escaut et Bellaing, assignés en justice, ont été accompagnées en 2020 pour répondre aux attaques portées par TDF et Bouygues qui remettaient en cause leur opposition à des projets d'antennes relais pour la téléphonie mobile. Ainsi le Parc a rédigé des notes techniques à l'intention des avocats des communes, suivi les procès au tribunal et proposé des lieux alternatifs d'implantations d'antennes afin que ces équipements s'intègrent le plus harmonieusement possible dans les paysages, en recommandant des points hauts existants (châteaux d'eau, clochers d'églises, bâtiments, pylônes RTE...) pour éviter l'installation de nouveaux pylônes. Face au changement de stratégie des opérateurs qui déposent de moins en moins leurs dossiers auprès de l'Instance de Concertation régionale sur la Radiotéléphonie mobile (ICR) à laquelle le Parc donne son avis, le Comité syndical a voté en novembre une motion concernant l'implantation de relais de téléphonie mobile sur le territoire afin d'encourager les communes ou intercommunalités à intégrer dans leurs plans locaux d'urbanisme ou plans locaux d'urbanisme intercommunaux des règles d'urbanisme limitant la hauteur maximale des pylônes et/ou à limiter leur champ d'installation en fonction des secteurs et paysages de leur territoire et à les justifier dans le rapport de présentation.





Et aussi...

.....
Elaboration du « Porter à connaissance » pour le PLU d'Erre et présentation à la commune.
.....

Suivi de la démarche de pré-PADD de la Communauté de communes Pévèle Carembault.
.....

Echanges avec la CAPH et la CAVM pour la prise en compte des avis émis par le Parc sur leurs projets de PLUi.
.....

32 avis sur des autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, permis d'aménager).
.....

Participation à l'étude d'aménagement de la Place Clémenceau à Raimbeaucourt (rédaction du Cahier des charges, sélection du prestataire, suivi de l'étude).
.....

Participation aux études de communes ou intercommunalités (Cité Saint-Pierre à Condé-sur-l'Escaut, cité Hardy-Ballanger à Fresnes-sur-Escaut, la Cité Heurteau à Hornaing, quartier Sabatier de Raismes, Etude diagnostique et stratégique du tissu artisanal et commercial de centre-ville de Raismes).
.....

Suivi des projets d'aménagement de Lallaing dans leur phase opérationnelle.
.....

Animation du programme Partons 2.0. sur les communes de Landas et Quiévrechain (finalisation de l'opération, validation de la prestation des Saprophytes et suivi de la mise en œuvre des actions).
.....

Encadrement d'un stage de 6 mois sur la thématique des clôtures (définition d'une typologie, diagnostic paysager et orientation d'actions de communication).
.....

Conseils sur la mise en peinture d'un équipement technique de Noréade sur Saint-Amand-les-Eaux.
.....

.....
Un avis rendu à la Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Site (CDNPS) concernant l'étude paysagère de valorisation de la Trouée d'Arenberg (Waller).
.....

Avis sur l'étude d'aménagement pour la création d'une liaison douce de l'étang du Vignoble vers la mare à Goriaux de la CAPH.
.....

Avis portant sur un projet de stockage de déchets à Fresnes-sur-Escaut.
.....

Rédaction d'une fiche de retour d'expérience pour le document de l'Agence Hauts-de-France 2020-2040 "Construire des stratégies foncières : une démarche indispensable pour une gestion économe de l'espace".
.....

Rédaction de 20 avis auprès de l'Instance de Concertation sur la Radiotéléphonie (ICR) pour des projets d'implantation ou modification d'antennes relais de téléphonie mobile et consultations hors procédure ICR. Avis sur des déclarations préalables reçues en mairie.
.....

Recommandations dans le cadre du projet de couverture de la zone blanche de Flines-lès-Mortagne.
.....

Rencontre avec un représentant de la direction du centre E. Leclerc de Bellaing pour la recherche d'une solution alternative au projet Bouygues d'implantation de pylône.
.....

Organisation d'une session de sensibilisation des instructeurs d'autorisation d'urbanisme sur le thème de la téléphonie mobile en visioconférence.
.....

Elaboration du schéma de Signalisation d'information locale (SIL) de la commune de Râches.
.....

Participation au 1^{er} COPIL sur le diagnostic du Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) de la CAVM.
.....

.....
Avis sur 5 dossiers de demandes d'installation d'enseignes ou de préenseignes : 3 avis et conseils concernant la réglementation d'enseignes et publicités et 2 conseils sur des projets d'implantation de mobiliers d'information municipale ou de signalétique d'informations locales.
.....

Echanges engagées avec Noréade et RTE pour la mise en place de partenariat dans le cadre de convention.
.....

Organisation et animation d'un échange en visioconférence avec l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine sur l'adaptation du bâti au changement climatique.
.....

Organisation en inter-parcs de deux formations au logiciel QGis pour initier à cet outil 16 agents des Parcs et d'Espaces naturels régionaux. Au préalable de ces formations dispensées par le Centre national de la fonction publique territoriale, une sensibilisation au Système d'information géographique avait été réalisée en interne auprès de 10 agents.
.....

Organisation de 4 temps d'échanges et partage d'expériences des géomaticiens des 5 PNR des Hauts-de-France en distanciel.
.....

Diverses productions cartographiques, plus d'une centaine de cartes annuellement (cartes du plan de gestion de la Tourbière de Vred, des projets de plantation dans le cadre de « Plantons dans nos communes », des cafés rando.
.....

VOCATION 2



FENAIN SIGNE UN CONTRAT NATURA 2000

Le Parc naturel régional a accompagné la commune de Fenain pour bénéficier d'un contrat Natura 2000. Signé en novembre, ce contrat prévoit, sur le marais communal (d'une surface de 30,5 ha) la réalisation de plusieurs travaux (financés avec une aide de 12 520 HT) pour maintenir et préserver des milieux naturels intéressants en termes d'écologie ainsi que des espèces reconnues à l'échelle européenne comme le Triton crêté, sans altérer l'accès piétonnier de cet espace au public.

Sont ainsi prévues la restauration de l'ouvrage hydraulique existant, l'installation de lisses et d'une barrière pour limiter les stationnements automobiles ainsi que la pose de panneaux d'informations et de sensibilisation du grand public à la biodiversité du site.

UN TOUT NOUVEAU SITE INTERNET POUR LE SAGE



Une grande partie du premier semestre a été consacrée par l'animatrice du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Scarpe aval (SAGE) à la rédaction des contenus du nouveau site internet dédié. Ce nouvel espace permet un accès aux données qui facilitent les démarches réglementaires nécessitant une mise en compatibilité (urbanisme, dossier loi sur l'eau...) et propose deux clés d'entrée, « usages » et « thématiques », s'adressant à la fois aux agriculteurs, aux chasseurs, aux maires et aux habitants. La démarche de l'ORQUE* y est mieux valorisée. Un agenda regroupant les dates de la Commission locale de l'eau (organe de suivi du SAGE), les sorties et les actions de communication a également été créé. Depuis sa mise en ligne en juin, on compte 901 visiteurs uniques (chaque utilisateur n'est compté qu'une seule fois, même s'il visite le site plusieurs fois par jour) et 655 téléchargements uniques (nombre de visites qui ont impliqué un clic sur un lien ; si un lien a été cliqué plusieurs fois en une seule visite, il n'est compté qu'une seule fois.).

ORQUE* : Opération de reconquête de la qualité de l'eau

 sage-scarpe-aval.fr

PROGRAMME DE RESTAURATION DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES POUR LES AUTOROUTES

Une étude a été financée par la Direction interdépartementale des routes Nord (DIR Nord) et réalisée par le Parc en étroite collaboration, avec le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) Hauts-de-France sur les principales ruptures de continuités écologiques pour la faune sauvage provoquées par les autoroutes A2 et A23.

Une analyse cartographique a permis de prioriser à la fois les secteurs à enjeux forts et les ouvrages d'art présents (ponts aériens et souterrains). Parmi les 10 secteurs identifiés, 4 d'entre eux ont été diagnostiqués comme prioritaires : au niveau de la forêt domaniale de Marchiennes (Beuvry-la-Forêt), de la Scarpe (Hasnon et Millonfosse), de la forêt domaniale de Raismes-Saint-Amand-Wallers (Raismes et Petite-Forêt) et de l'Aunelle-Hogneau (Crespin). Sur le terrain, des données écologiques et techniques des 81 ouvrages d'art présents ont été relevées (nature du substrat et des matériaux, leurs dimensions, la topographie des lieux, la présence de clôtures, etc.) pour déterminer dans quelle mesure la faune sauvage pouvait les traverser (attractivité, risques...). Des pièges photographiques ont également été installés aux abords de 10 ouvrages.

L'étude recommande la restauration de certains ouvrages existants en passages mixtes (à la fois pour l'homme et pour les espèces animales) et la création de nouveaux ponts uniquement dédiés à la faune sauvage tels qu'un écopont en forêt (ponts au-dessus de la voie) et des écoducs (ponts souterrains) à proximité de cours d'eau.

DES NICHOURS POUR LA CHEVÊCHE

La Chevêche d'Athéna a bénéficié en 2020 d'un programme européen (« @thenhome ») permettant l'installation de 250 nichoirs dans 5 Parcs naturels régionaux (3 belges, 2 français). Ainsi, en Scarpe-Escaut, 50 nichoirs ont été installés par les agents du Parc et des bénévoles dans des secteurs favorables, chez 30 habitants (dont 13 membres du réseau transfrontalier des éco-jardiniers), 9 agriculteurs ou pépiniéristes, 1 école et 5 communes. Une demi-douzaine d'habitants a également fabriqué ses propres nichoirs. Cette petite chouette a aussi fait l'objet de plusieurs animations au cours de l'année, dont des formations collectives à la pose des nichoirs en partenariat avec le monde agricole et l'association Nos Jardins de campagne. Bénéficiant d'un capital sympathie, la chevêche d'Athéna a mobilisé de nombreux acteurs et facilité la compréhension des enjeux de la biodiversité locale. Cette action a d'ailleurs permis de développer des actions complémentaires et notamment la plantation et l'entretien de saules têtards.





AUTOUR DU VERGER

Les formations gratuites à la taille des fruitiers et au greffage rencontrent toujours autant de succès auprès des habitants du Parc. La 12^{ème} édition du programme annuel transfrontalier de stages, bien que particulière en raison des consignes sanitaires à mettre en place dans le contexte de la pandémie, a permis à 140 personnes de se former au maintien du verger, en apprenant les gestes de taille et de greffage au cours d'une des 7 demi-journées animées par le Parc. L'engouement des citoyens pour soigner leurs arbres s'est également manifesté au cours des nombreuses demandes de conseils téléphoniques, suivis d de plusieurs dizaines de visites chez des particuliers, des agriculteurs et dans des communes pour apporter une expertise (réalisation de schémas de plantation, diagnostic de santé du patrimoine arboré, etc.).

GESTION DE SITES NATURELS

9 sites naturels sont gérés directement par le Parc. Ce sont des propriétés communales (la Réserve Naturelle Régionale de la Tourbière de Vred, la Réserve Naturelle Régionale Pré des Nonnettes à Marchiennes, le Val de Vergne à Hergnies, la Pelouse métallicole à Mortagne-du-Nord), acquises par le Syndicat mixte (le Luron à Saint-Amand-les-Eaux, le Vivier de Rodignies à Flines-lez-Mortagne, les Vaucelles à Vicq et

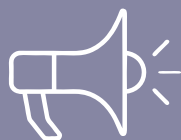
Quarouble, le Marais de Sonnevile à Wandignies-Hamage) ou partagées (le site de nature d'Amaury propriété du Parc et du Conseil départemental du Nord). Trois agents du Parc y mènent des travaux de restauration pour y préserver des milieux favorables aux espèces locales (faune et flore) mais fragiles, voire rares.

SITE NATUREL	SUPERFICIE DU SITE	TRAVAUX DE GESTION	ACCUEIL ET ENCADREMENT GROUPE		SUIVI SCIENTIFIQUE	
			Nbre de jours chantier scolaires	Nbre de personnes encadrées	Nbre de journées	Type de suivi
Tourbière de Vred	41,63	9	19	313	7	Libellules, oiseaux, amphibiens, rhopalocères
Pré des Nonnettes	17,28	15	3	63	5	Libellules, oiseaux, reptiles rhopalocères
Val de Vergne	41,27	10,5	3		0,5	Libellules, oiseaux, rhopalocères
Pelouse métallicole	4,7	1,25			0,5	Rhopalocères
Vivier de Rodignies	7,19	3,5	3	53	1,5	Libellules, oiseaux
Les Vaucelles	67,19	3			2	Rhopalocères, oiseaux
Le Luron	19,25	0			0,5	Oiseaux
Marais de Sonnevile	10,89	4			5	Libellules, oiseaux, araignées, mammifères
Amaury	161	6			10,5	Libellules, oiseaux, amphibiens



LE 50^{ème} SITE RAMSAR FRANÇAIS A ÉTÉ LABELLISÉ LE 2 FÉVRIER 2020 !

C'est à l'occasion du lancement national de la Journée mondiale des zones humides (le 31 janvier à Saint-Omer) que Martha Rojas-Urrego, Secrétaire générale de la Convention de Ramsar a annoncé officiellement, la labellisation du 50^e site Ramsar français. Portée par le Parc naturel régional, la candidature des Vallées de la Scarpe et de l'Escaut a en effet été validée par la convention internationale de Ramsar, après plus de quatre années de travail (recueil données scientifiques, concertation élus et acteurs du territoire sur le périmètre, constitution du dossier de candidature, groupes de travail, comités de suivi, voyages d'étude, animations grand public, etc.).



Et aussi...

.....
Animation et suivi administratif de la **procédure de révision du SAGE** avec consultation des assemblées et des personnes publiques.
.....

Réalisation d'une lettre d'information du SAGE destinée aux élus et partenaires sur l'intégration de l'eau dans la commune.
.....

Ecriture d'un tableau de bord n°5 du SAGE Scarpe aval.
.....

Organisation d'une réunion de concertation sur l'eau avec l'Agence de l'eau et 70 acteurs de la gestion de l'eau en Scarpe aval.
.....

Conduite d'entretiens avec des représentants des intercommunalités et de l'Agence de l'eau pour comprendre les attentes en vue de la rédaction d'un guide d'aide à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le nouveau SAGE révisé.
.....

Accompagnement du Syndicat des milieux aquatiques et de la prévention des inondations de la Vallée de la Scarpe Aval et du Bas Escaut (SMAPI) et de la Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole pour l'élaboration de programmes d'entretien et de restauration de cours d'eau.
.....

Suivi de l'élaboration des projets de 4 zones d'expansion des crues (ZEC) le long de l'Elnon et de la mise en œuvre des travaux d'aménagement de la ZEC d'Orchies-Landas.
.....

Conseils techniques auprès du SMAPI pour lutter contre la Jussie, plante exotique envahissante.
.....

Suivi des études hydrauliques du SMAPI à Wallers et du SAGE Scarpe amont.
.....

Accompagnement de divers projets dans les communes sur le thème de la trame verte et bleue : projet « Nature en chemin » à Coutiches, refuge de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) à Orchies, conseils sur la biodiversité des étangs de Thun-Saint-

Amand et de Marchiennes (Etangs des Evoïches), ancienne décharge de Saint-Amand-les-Eaux, circuit de randonnée « la Boucle lallinoise » à Lallaing, liaison douce entre la Mare à Goriaux et l'étang du Vignoble (Raismes, Aubry-du-Hainaut, Petite-Forêt, Wallers, Hérin, Valenciennes), rénovation de deux ponts le long de la voie verte à Marchiennes et Fenain.
.....

Installation de 20 gîtes à Murin de Bechstein (chauves-souris) en forêt de Raismes-Saint-Amand-Wallers pour la réalisation de suivis scientifiques.
.....

Organisation d'un concours photos « Regards sur nos zones humides » sur les thèmes de la faune, la flore, les paysages, le liens homme et nature... Habitants et promeneurs de Scarpe-Escaut ont envoyé près de 150 photos, les 21 plus beaux clichés constituant aujourd'hui une exposition disponible en prêt.
.....

Lancement et suivi de l'étude éco-hydrologique des tourbières de Vred et de Marchiennes, réalisée par le bureau ECOTELM – Expertise Zones Humides, dans le cadre du projet européen « Life Anthropofens ». Objectif : mieux connaître les relations entre le sous-sol et la surface de ces entités écologiques complexes.
.....

Avant le démarrage des travaux de restauration et d'entretien de milieux tourbeux dès 2021, mise en place des protocoles de suivis scientifiques pour établir « l'état zéro » des sites concernés : la Tourbière de Vred, la Tourbière de Marchiennes et le Marais de Sonnevile. A l'issue du programme Life Anthropofens, en 2025, l'état final pourra rendre compte des effets des travaux sur les habitats naturels et les espèces cibles.
.....

Publication d'un marché à procédure adaptée pour la réalisation des travaux inscrits au projet Life pour les années 2021 à 2023 au sein de la Tourbière de Vred (déboisement, décapage, extension de pâturage) et du Marais de Sonnevile (ajustement du pâturage existant, restauration d'alignements d'arbres).



VOCATION 3



VALORISATION DES **VERGERS HAUTES-TIGES** EN SCARPE-ESCAUT

Grâce aux diverses actions menées par le Parc naturel régional en lien avec le Centre régional de ressources génétiques pour la conservation de variétés fruitières anciennes (programmes d'intégration paysagère, l'opération régionale Plantons le Décor), de nombreux agriculteurs du Parc ont implanté de nouveaux vergers dans leur exploitation au cours de ces deux dernières décennies. A la demande d'agriculteurs qui souhaitent valoriser le patrimoine fruitier et montrer qu'une filière locale est possible, le Parc a organisé la logistique d'un pressage collectif avec 7 agriculteurs volontaires. Pas moins de 4,3 tonnes de pommes (dont 1850 kilos de production biologique) ont été collectées. L'équipe a acheminé le tout à l'Institut de Genech où les fruits ont été pressés. Le jus obtenu est un mélange de variétés anciennes comme la Belle Fleur Double, la Colapuis, la Gueule de Mouton, la Sang de boeuf, la Lanscailler, la Reinette de France, la Double bon pommier rouge ou encore la Rambour d'hiver. 1650 bouteilles d'un litre ont ainsi été redistribuées aux agriculteurs participants qui ont pu les vendre à leurs clients habituels.

LES **MARCHÉS DE PRODUCTEURS** **LOCAUX** INTÉRESSENT DE PLUS EN PLUS LES COMMUNES

Le Parc naturel régional a dressé un état des lieux des marchés (traditionnels et de producteurs) dans les communes. Sur la cinquantaine de marchés organisés régulièrement, 10 sont qualifiés de « marchés de producteurs » et plusieurs communes souhaitent pérenniser ou mettre en place ce type de marché, clé d'entrée intéressante pour dynamiser la vie économique et sociale locale. Les attentes des communes interrogées sont multiples : demande d'appui à la création du marché, recherche d'exposants, animation du marché, communication, questions juridiques... L'étude met en avant plusieurs solutions pour mieux accompagner les communes volontaires dont la mise en place d'un réseau de marchés de producteurs et artisans, adoptant une charte commune et ayant accès à une boîte à outils.



UN TERRITOIRE DE **BIEN-ÊTRE**

En mars, une nouvelle journée d'échanges entre hébergeurs et prestataires touristiques a été organisée par le Parc sur la thématique du bien-être dans le cadre de la Charte européenne du tourisme durable. Au programme : pot d'accueil par une épicerie locale, visite d'une ferme de spiruline, marche nordique, visite des thermes de St-Amand-les-Eaux, repas sain au Kursaal, et présentation de savons fabriqués localement. Une vingtaine de participants a pu apprécier cette journée, dont des hébergeurs touristiques mais aussi des agents de l'office de tourisme de la Porte du Hainaut, du Pôle métropolitain du Hainaut Cambrésis, du Département du Nord, de Gîtes de France et un loueur de vélos.

RENCONTRE D'**INSTAGRAMEURS**

Des passionnés d'Instagram ont été invités en septembre à découvrir plusieurs sites du territoire. Organisés avec le groupe Igers Valenciennes, cette journée leur a permis de visiter le site de nature d'Amaury, la tour abbatiale de Saint-Amand-les-Eaux, le quartier minier de Vicoigne à Raismes, les studios d'Arenberg creative mine à Wallers et de déjeuner au Presbytère à Lecelles. Les photographes amateurs ont ensuite publié leurs

plus beaux clichés sur Instagram avec un référencement par hashtags tels que #parcnaturelregional et #valeursparc, l'objectif étant de promouvoir le territoire auprès de la cible 20-40 ans, très présente sur ce réseau social.

Les offices de tourisme de la Porte du Hainaut et de Valenciennes Métropole ont contribué à cette journée, en apportant notamment de la documentation touristique.





REDONNER DE LA **VALEUR** **ÉCONOMIQUE** AU PÂTURAGE

En 2020, deux nouveaux éleveurs ont été conseillés et suivis par le Parc et la Chambre d'Agriculture dans la démarche Pâtur'Ajuste. Six éleveurs en tout ont ainsi pu bénéficier d'un accompagnement individuel sur la base d'un diagnostic de leurs pratiques et de leurs objectifs de performance animale. Dans les exploitations agricoles, les systèmes d'alimentation reposent souvent sur "une course après l'herbe verte".

Les particularités climatiques engendrent parfois des trous dans la pousse d'herbe, incitant les éleveurs à reconnaître l'intérêt de la diversité des végétations et des parcelles. La démarche Pâtur'Ajuste leur permet de conduire autrement leur élevage et leur pâturage en donnant de la valeur à des prairies qui ne semblent pas en avoir au premier coup d'œil. Chaque éleveur a ainsi reçu la visite des techniciens durant toute la saison de pâturage (toutes les 2 à 3 semaines). 3 rencontres collectives ont également été organisées pour qu'ils puissent échanger entre eux. Et 2 "Apéro-prairies" ont permis à la dizaine d'agriculteurs de pouvoir reconnaître la flore présente dans leurs prairies et d'aborder la question du parasitisme dans les prairies humides.

UNE ENQUÊTE DE GRANDE AMPLEUR SUR LA **GESTION** **DES ESPACES VERTS**

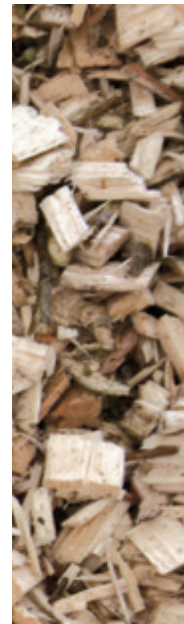
Fin d'année 2020, le Parc et les intercommunalités ont adressé aux communes une enquête portant sur la gestion des espaces verts afin de dresser un état des lieux des pratiques actuelles et des besoins communaux. 117 communes (sur 175 d'un territoire élargi aux intercommunalités et à l'ORQUE*) ont répondu, permettant de créer un plan d'actions adapté à leurs attentes. L'analyse des réponses montre que 80% des communes ont recours à des fleurissements alternatifs (plantes vivaces, plantes couvre-sol), plus de 60% favorisent l'utilisation d'eau de pluie pour les arrosages et ont aménagé des espaces refuges pour la biodiversité. Tout n'est pas simple pour autant. 73% font face aux problématiques de plantes invasives et plus de 65% déclarent avoir des besoins de formation, notamment pour tailler ou élaguer arbres et haies, gérer les espèces envahissantes (animales ou végétales), entretenir les espaces en graviers ou schistes notamment dans les cimetières et les terrains sportifs, mettre en œuvre un éco-pâturage et plus généralement faire face aux changements climatiques (sécheresse, gestion de l'eau). Cette vaste étude permettra la mise en place d'un plan d'actions partenariales en 2021.

ORQUE* : Opération de reconquête de la qualité de l'eau



ELAGAGE DE SAULES POUR PRODUIRE BÛCHES ET MULCH

Lors de la concertation avec une trentaine d'agriculteurs des communes d'Anhiers, Flines-les-Râches Lallaing, Marchiennes et Vred, concernées par le Plan Paysage du « Marais des 6 villes », plusieurs exploitants avaient émis le souhait de valoriser les produits d'élagage de leurs saules têtards. Aussi, après avoir financé et suivi l'élagage de 210 saules, le Parc a accompagné plusieurs exploitants pour mesurer comment la vente de bûches et du mulch issus des tailles de saules pourrait compenser une partie des coûts d'entretien. Seulement deux agriculteurs ont mis en vente leurs produits en 2020, mais l'expérimentation pourrait être à l'avenir développée sur un autre secteur géographique.



EXPÉRIMENTER LE PAIEMENT POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

Espaces naturels régionaux et les Parcs du Nord et du Pas-de-Calais ont répondu à l'appel à projet de l'Agence de l'eau Artois-Picardie permettant d'expérimenter le Paiement pour services environnementaux inscrit dans le Plan Biodiversité national (2018). Aussi, en 2020 une étude par le bureau retenu Solagro a permis de définir les conditions de mise en œuvre de ces paiements sur des territoires pilotes, en concertation avec les agriculteurs, pour préserver les zones humides et protéger la qualité des masses d'eau de surface et souterraine. En Scarpe-Escaut, 3 communes en zones humides ont été proposées : Bruille-Saint-Amand, Saint-Amand-les-Eaux et Nivelle où 60 agriculteurs ont au moins une parcelle.

Deux ateliers de concertation ont été organisés entre mai et septembre 2020 pour co-construire la démarche avec les acteurs du territoire -notamment les agriculteurs- et répondre aux enjeux spécifiques de préservation et de gestion durable des milieux prairiaux, des éléments constitutifs

des paysages (haies, arbres têtards, mares), de la ressource en eau (quantité, qualité, gestion des écoulements et des risques d'inondation), et de la biodiversité remarquable et ordinaire associée. La dizaine d'exploitants ou représentants d'exploitations mobilisés lors de ces ateliers a proposé 15 indicateurs pouvant répondre à la diversité des enjeux et des systèmes présents sur le territoire. Le groupe de travail a ensuite confronté les propositions des ateliers aux objectifs de la charte du Parc.

Enfin, le comité de pilotage du projet a permis de mettre en cohérence le dispositif avec les attentes de l'Agence de l'eau Artois-Picardie et le cadre défini à l'échelle nationale. Sept indicateurs ont finalement été retenus pour intégrer le dispositif expérimental. L'Agence de l'eau devrait donner son avis sur la mise en œuvre du projet en 2021. En 2020, deux nouveaux éleveurs ont été conseillés et suivis par le Parc et la Chambre d'Agriculture dans la démarche Pâtur'Ajuste. Six éleveurs en tout ont ainsi pu bénéficier d'un accompagnement

individuel sur la base d'un diagnostic de leurs pratiques et de leurs objectifs de performance animale.

Dans les exploitations agricoles, les systèmes d'alimentation reposent souvent sur "une course après l'herbe verte". Les particularités climatiques engendrent parfois des trous dans la pousse d'herbe, incitant les éleveurs à reconnaître l'intérêt de la diversité des végétations et des parcelles. La démarche Pâtur'Ajuste leur permet de conduire autrement leur élevage et leur pâturage en donnant de la valeur à des prairies qui ne semblent pas en avoir au premier coup d'œil. Chaque éleveur a ainsi reçu la visite des techniciens durant toute la saison de pâturage (toutes les 2 à 3 semaines). 3 rencontres collectives ont également été organisées pour qu'ils puissent échanger entre eux. Et 2 "Apéro-prairies" ont permis à la dizaine d'agriculteurs de pouvoir reconnaître la flore présente dans leurs prairies et d'aborder la question du parasitisme dans les prairies humides.



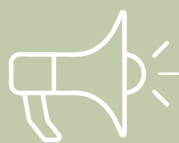
ETAT DES LIEUX DES **CIRCUITS** DE RANDONNÉE

Une subvention annuelle du Département du Nord permet d'entretenir 6 circuits en moyenne en faisant appel à des associations d'insertion locales.

En 2020, 6 circuits supplémentaires ont été débroussaillés par des équipes transfrontalières dans le cadre du projet européen « Transvert ».

Par ailleurs, un état des lieux des 30 circuits dont le Parc est gestionnaire a été réalisé, permettant de confirmer les zones d'entretien prioritaires et de modifier les tracés erronés dans les bases de données.

Ce travail a ensuite été élargi aux circuits dont le Parc n'est pas gestionnaire mais situés sur le territoire, afin de travailler à l'élaboration d'une carte de randonnée transfrontalière pour 2021.



Et aussi...

.....
Accompagnement de plusieurs associations de producteurs du territoire.
.....

Participation au groupe de travail « Marque Valeurs Parcs » en inter-parcs et avec la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux de France.
.....

Référencement de 14 nouveaux producteurs et communication accentuée sur les producteurs locaux suite à la crise sanitaire et aux différents confinements.
.....

Rencontre et conseil de 4 porteurs de projets agricoles.
.....

Co-organisation du Jury des Fins gourmets (6 producteurs et 2 recettes primés).
.....

Conception d'une boîte à outils à destination des entreprises sur l'alimentation durable (projet Interreg AD-T).
.....

Réflexions sur la valorisation de la viande bovine, notamment via la Marque Valeurs Parcs.
.....

Réalisation d'un rapport sur les différences de réglementation et de législation entre la France et la Belgique pour l'agriculture biologique.
.....

Suivi de 4 nouveaux dossiers MAEC, soit 8 ha de culture remise en herbe et 15 ha de prairie en retard de fauche.
.....

Mise en place d'une nouvelle gouvernance du Programme de maintien de l'agriculture en zone humide co-animé depuis 2012 par la Chambre d'agriculture et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie. Désormais le Parc co-anime le programme avec la Chambre.
.....

Réalisation d'une vidéo dans le cadre du Plan Bio, avec témoignages d'un agriculteur et de techniciens sur le matériel de désherbage mécanique sur maïs.

.....
Organisation du « Grand pique-nique des Parcs » à Crespin avec randonnée pédestre et marché de producteurs.
.....

Mise à jour de la brochure du circuit « Alexandre le Géant » sur Crespin.
.....

Participation au groupe de travail inter-parcs des Hauts-de-France pour le marquage de séjours touristiques avec l'agence Septentrion Tours.
.....

Organisation de 2 journées de formation de professionnels au métier de « guide médiateur nature »
.....

Visite et conseils de 2 nouveaux hébergeurs touristiques.
.....

Animation d'une rencontre des partenaires touristiques franco-belges, en visio-conférence, sur la thématique de l'itinérance et la randonnée.
.....

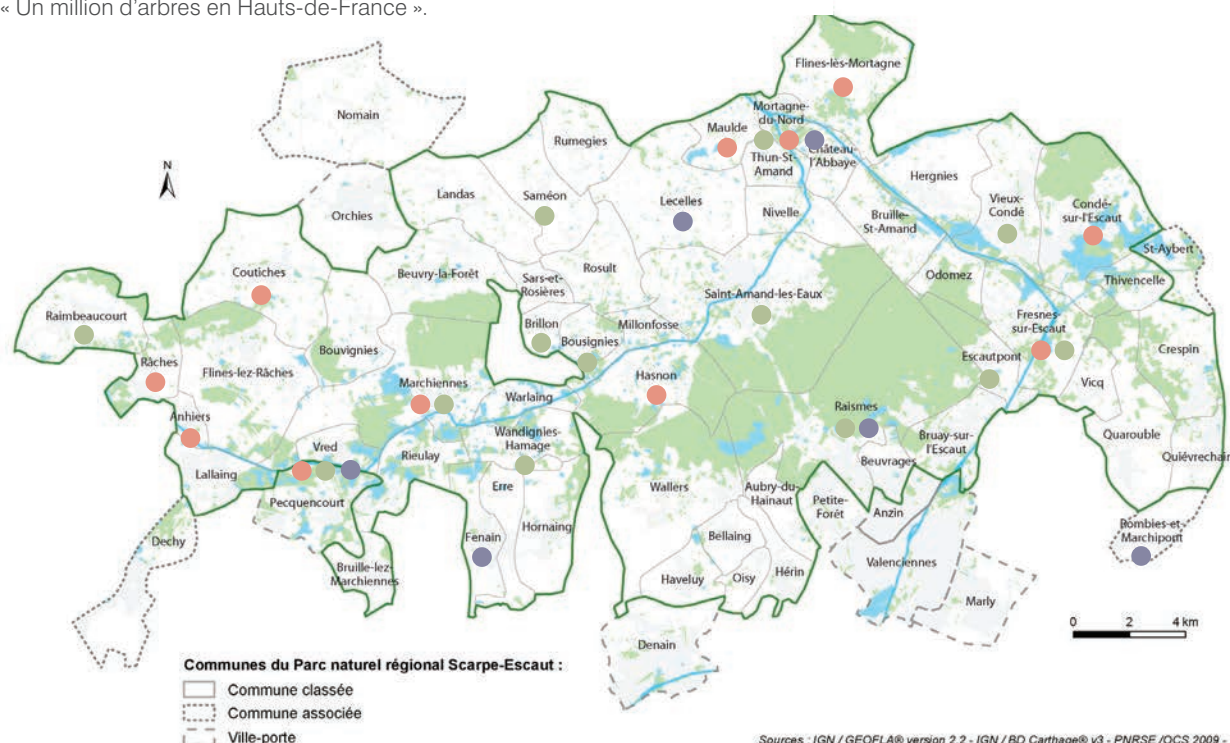
Rédaction des cahiers des charges pour la fourniture en bois-énergie des communes de Vred et Fenain (recherches en termes d'origine locale, de granulométrie et de taux d'humidité).
.....

Accompagnement de la Mairie de Beuvrages pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un réseau de chaleur.

VOCATION 4

DES ANIMATIONS ET INTERVENTIONS TECHNIQUES AUX QUATRE COINS DU PARC

En plus de la surveillance du terrain (patrouilles pour signalement de dépôts sauvages, pollutions et brûlage de déchets à l'air libre), les écogardes ont réalisé des animations pédagogiques dans les écoles de Raismes, Lecelles, Mortagne-du-Nord, Rombies-et-Marchipont et Fenain, ou au cours d'ateliers et conférences organisés sur les insectes pollinisateurs et les escargots. Ils ont également conseillé les communes dans le cadre des programmes transversaux tels que « Fixons le carbone », « Plantons dans nos communes » et « Un million d'arbres en Hauts-de-France ».



ITINÉRAIRES DE RANDONNÉES

VÉRIFICATIONS DE 11 CHEMINS DE RANDONNÉES, PÉDESTRES ET VTT.

ÉCO-JARDINS

20 VISITES CONSEILS DES JARDINS

(17 labellisations sur 14 communes différentes), accompagnement d'un éco-jardinier de Flines-les-Râches en vue de la labellisation de jardins de sa commune (11 labellisations).

ANIMATIONS PLANTATIONS

221 ÉLÈVES SENSIBILISÉS

à la biodiversité lors d'interventions en classes ou en extérieur.

4 ANIMATIONS GRAND PUBLIC



PARTAGE D'OUTILS DE MOBILISATION CITOYENNE

Le Parc naturel régional a expérimenté plusieurs outils de mobilisation citoyenne dans le cadre du projet Terre en action (2016-2020) financé par l'Europe (Interreg V). Il les partage sur le site www.pnth-terreenaction.org afin d'outiller des porteurs de projets et leur faciliter le travail en mode collaboratif. A partir de juin 2020, un parcours d'autoformation a été installé sur le site web. Accessible gratuitement, celui-ci s'adresse aussi bien aux porteurs de projets qu'aux personnes qui se posent des questions avant de se lancer dans l'animation d'un collectif. Des vidéos pédagogiques animées présentent quelques outils et la manière de les mettre en place comme le forum ouvert ou les soirées trucs et astuces. Enfin, des outils numériques (pour co-écrire, pour faire de la vidéoconférence, pour partager des idées, pour créer des sondages ou pour installer leur propre site web) ainsi que des parcours de formation technique sur ceux-ci ont été conçus et sont mis à disposition gratuitement des acteurs.

 pnth-terreenaction.org

DES JOURNÉES D'ÉCHANGES SUR LES INITIATIVES D'HABITANTS

Deux journées d'échanges et de formation ont été co-animées avec les associations Anciela et Espace Environnement à Mortagne-du-Nord pour partager le retour d'expérience de 4 années du projet Terre en Action en termes de méthodologie, de posture, de résultats et de points à améliorer. La première journée a eu lieu avec les équipes des deux Parcs naturels. La seconde a réuni des représentants d'un centre d'insertion, de deux communautés d'agglomération, d'une ville et de trois associations environnementales. Ces rencontres ont permis de bénéficier d'un autre retour d'expérience et de l'expertise d'un organisme de formation sur le sujet, d'échanger sur les représentations de la participation citoyenne et les pratiques de chacun et enfin, d'identifier collectivement des leviers et modes d'actions efficaces pour diffuser les pratiques de concertation et d'accompagnement des collectifs d'habitants. Le contenu des échanges a été capté sous forme de fresques par un facilitateur graphique (ce qui a permis de faire découvrir cet outil).

Un troisième temps à Hergnies ciblait le transfert des outils numériques et d'animations utilisés dans le cadre du projet Terre en Action vers les équipes des deux Parcs naturels. Une présentation des ressources disponibles sur le site internet et du parcours d'auto-formation a été faite. 6 ateliers pratiques ont été animés ensuite par le CRIE Cooptic, Espace Environnement et le Parc naturel transfrontalier du Hainaut. Ils proposaient de tester des animations brise-glace, des outils numériques et des techniques permettant la contribution de chacun et le travail collectif dans un groupe. Plusieurs autres rencontres entre citoyens porteurs de projets ont eu lieu en 2020 au cours desquelles ont été présentées des initiatives comme le jardin partagé à Wandignies-Hamage, le carnet de route entre Flines-lez-Mortagne et Laplaigne (B), ou encore les actions d'un groupe d'échange local à Coutiches. Un temps a été consacré à plusieurs ateliers méthodologiques pour aider les habitants dans la conduite de leurs projets.





UN NOUVEAU **CHANTIER DE JEUNES BÉNÉVOLES** AVEC DES STRUCTURES SOCIALES DU VALENCIENNOIS DANS LE CADRE DE TRAVAUX DE GESTION DU SITE DE NATURE

Les jeunes bénévoles accompagnés par l'Association des centres sociaux du Valenciennois (ACSRV) dans le cadre du projet « Detect connect » ont réalisé des travaux s'inscrivant dans le plan de gestion du site de nature d'Amaury. Fauchage de prairies et exportation avec l'aide de chevaux Trait du Nord et recépage des rejets ligneux aux abords de mares remises en lumière lors d'un chantier de 2019. Cependant, l'essentiel du travail a consisté en la réalisation du balisage du « Sentier de nature », qui est également un parcours de fauteuil cross, en utilisant des piquets de robinier provenant du site. Le projet Detect connect est construit autour d'actions visant à remobiliser des publics non-inscrits sur les dispositifs de droits communs.

Il accompagne les jeunes dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle en s'appuyant sur les partenaires institutionnels et associatifs du territoire.

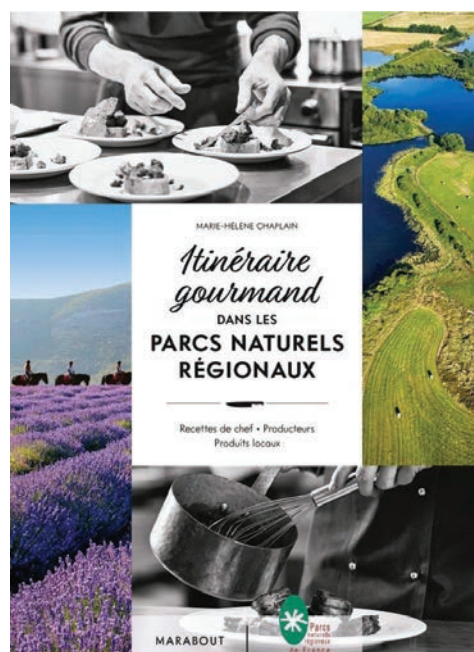
INTERVENTION D'ARTISTES SUR LE SITE DE NATURE D'AMAURY

Au printemps, dans le cadre du Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) porté par Valenciennes Métropole et accompagné par le Centre national des arts de la rue et de l'espace public « Le Boulon », la compagnie « La commune mesure » a réalisé un travail de collecte de souvenirs et de vécus autour du site de nature d'Amaury. L'objectif était de faire du lien entre la population locale, le site de nature et le Centre d'Amaury. Un temps fort, restituitif sous forme de spectacle et de partage à l'occasion d'un « Goûter des voisins » prévu en mai au Centre d'Amaury a été remplacé par une balade sonore d'une heure à partir des sons et voix enregistrés au bord de l'étang et au fil des rencontres.

UNE **ÉDITION NATIONALE** SUR NOS PRODUITS LOCAUX

Le Parc naturel régional a contribué techniquement (textes et photos) et financièrement à la réalisation de l'ouvrage publié aux Editions Marabout « Itinéraire gourmand dans les Parcs naturels régionaux » coordonné par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

Comme 48 autres chefs reconnus (un par Parc naturel régional participant), un restaurant local y présente deux recettes, réalisées bien sûr avec les produits des exploitations agricoles et artisanales du Parc naturel régional Scarpe-Escaut. Ce guide illustré fait la promotion des volailles, fromages, bières, miels, produits laitiers, etc. de chez nous. L'ouvrage, tiré à 10 000 exemplaires, est diffusé en librairie.





LE PARC SUR **FRANCE 2**

Plus d'un million de téléspectateurs ont pu découvrir le spot TV réalisé par le Parc et la Fédération nationale lors de sa première diffusion, sur France 2 en octobre (il sera ensuite diffusé une seconde fois, sur France 3 en janvier). Pour chaque Parc naturel régional volontaire, un film d'un peu moins d'une minute a été créé par des professionnels, sur la base d'un scénario proposé par le Parc. La série de spots visait à montrer que les Parcs naturels régionaux sont des territoires créateurs d'activités économiques fondées sur les ressources naturelles locales. La réalisation (tournage et montage) a été prise en charge par le Parc, l'achat d'espaces ayant été financé par la SNCF.

Scarpe-Escaut a également contribué à la vidéo réalisée et financée par le Comité régional du tourisme et des congrès Hauts-de-France, qui a souhaité valoriser les 5 Parcs naturels régionaux avec un film basé sur l'émotion, la sensation de bien-être, l'envie de découvrir, le plaisir de goûter, etc. Le spot a été diffusé sur les réseaux sociaux, les sites internet et lors d'événements organisés par la mission tourisme et attractivité régionale.

6 DÉFIS AMUSANTS SUR FACEBOOK

Durant le premier confinement, le Parc a invité les familles à participer à des défis sur facebook. Il s'agissait pour les internautes d'envoyer des photos, des dessins, des réalisations graphiques, des clichés de leurs réalisations en pâte à modeler, pâte à sel, cartons, tissus, etc., sur un thème défini chaque semaine (les oiseaux, les abeilles et bourdons, les escargots, les grenouilles et crapauds, les arbres fruitiers locaux et les papillons). 400 adultes et enfants ont participé à cette opération dont l'objectif était de garder un lien avec les habitants et près de 80 photos ont été échangées.



Et aussi...

.....
Rédaction et diffusion de 12 newsletters du Parc naturel régional et 4 spéciales (produits locaux de fin d'année, programme « Milieux humides en fête », et deux spéciales COVID) à 5 790 abonnés.

.....
Acquisition de 2 200 nouvelles photos et illustrations de professionnels pour la photothèque (90 000 photos indexées)

.....
Animation des réseaux sociaux (350 posts publiés auprès de 6 300 amis Facebook, 150 publications sur notre compte Instagram relayées auprès de 1 000 abonnés, ajout de 132 vidéos sur notre chaîne YouTube à laquelle sont abonnés 220 internautes)

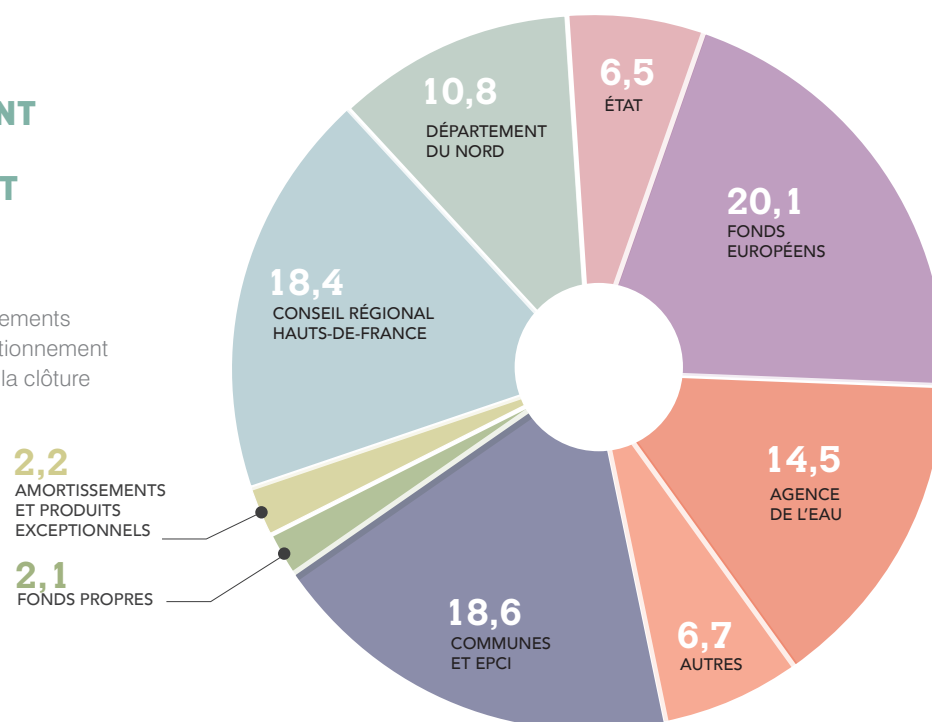
.....
Enrichissement du site internet (350 contenus intégrés) : 118 000 visiteurs en 2020, 344 500 pages vues.

BUDGET

VENTILATION DES RECETTES (%)

TOTAL
2 933 747,16 €
FONCTIONNEMENT
2 673 998,95 €
INVESTISSEMENT
259 748,21 €

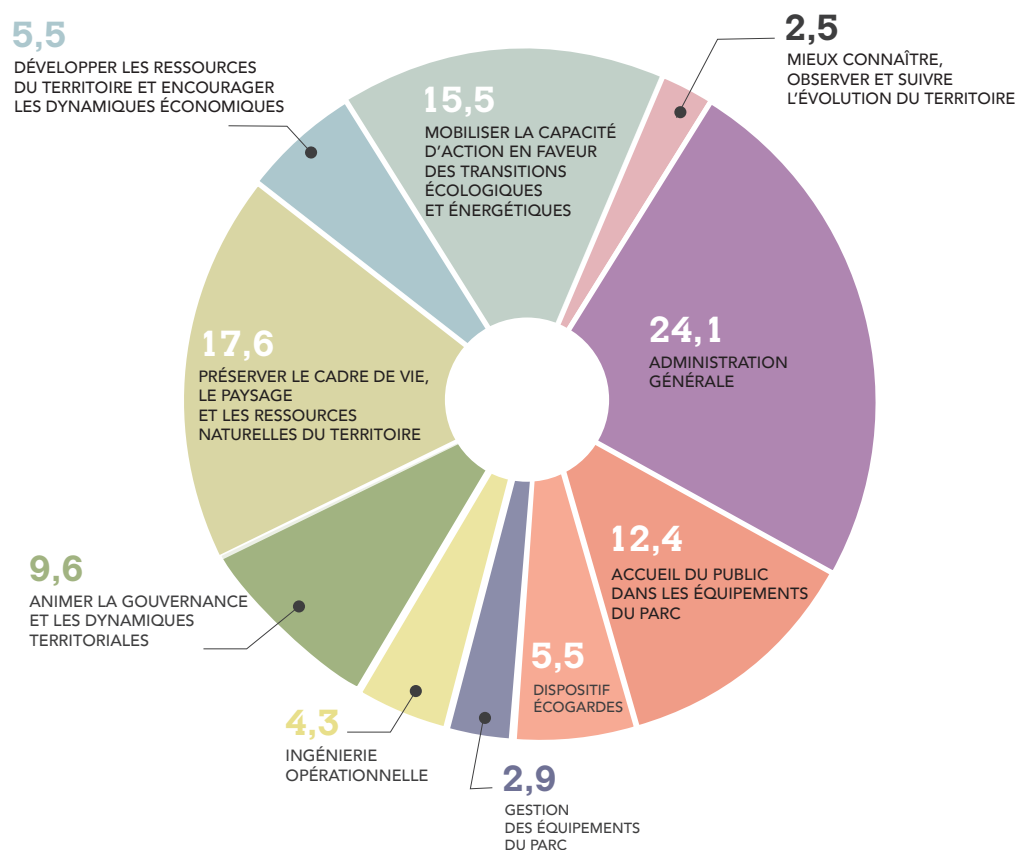
Hors excédents d'investissements
 (1 095 915,51 €) et de fonctionnement
 (687 627,81 €) constatés à la clôture
 de l'exercice 2019.



Pour mémoire, il convient en outre
 de mentionner ici le budget mobilisé
 par Espaces naturels régionaux
 pour la mise en oeuvre de la Charte.
 Ce dernier s'élève à 842 614,70 €
 pour l'année 2020.

VENTILATION DES DÉPENSES (%)

TOTAL
2 272 754,68 €
FONCTIONNEMENT
2 102 498,43 €
INVESTISSEMENT
170 256,25 €





Directeur de publication : G. Lelong - **Responsable de la publication :**
I. Zarlenga - **Rédaction :** E. Dubois - **Iconographie :** O. Cheuva - **Photos :**
PNRSE - Samuel Dhote - Bruno Bosilo - David Delecourt Illustration : Maud
Briand, Claire Gageonnet - **Conception graphique :** C. Lambriquet - IOIA
Graphiste - **Impression :** Imprimerie Deffrenne - ©Parc naturel régional Scarpe-
Escaut - juin 2021

Communes classées

Anhiers
Aubry-du-Hainaut
Bellaing
Beuvrages
Beuvry-la-Forêt
Bousignies
Bouvignies
Brillon
Bruay-sur-Escaut
Bruille-lez-Marchiennes
Bruille-Saint-Amand
Château-l'Abbaye
Condé-sur-l'Escaut
Coutiches
Crespin
Erre
Escautpont
Fenain
Flines-lez-Mortagne
Flines-lès-Râches
Fresnes-sur-Escaut
Hasnon
Haveluy
Hergnies
Hérin
Hornaing
Lallaing
Landas
Lecelles
Marchiennes
Maulde
Millonfosse
Mortagne-du-Nord
Nivelle
Odomez
Oisy
Quarouble
Quiévrechain
Râches
Raimbeaucourt
Raismes
Rieulay
Rosult
Rumegies
Saint-Amand-les-Eaux
Saméon
Sars-et-Rosières
Thivencelle

Thun-Saint-Amand

Vicq
Vieux-Condé
Vred
Wallers
Wandignies-Hamage
Warlaing

Communes associées

Nomain
Rombies-et-Marchipont
Dechy
Saint-Aybert

Villes-portes

Anzin
Denain
Marly
Orchies
Pecquencourt
Petite-Forêt
Valenciennes

L'ensemble de l'activité 2020 du Parc naturel régional Scarpe-Escaut a eu le soutien de :



des 66 communes, de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, de la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole, de Douais Agglo, de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent et de la Communauté de Communes Pévèle Carembault.

Parc naturel régional Scarpe-Escaut

357, rue Notre Dame d'Amour
BP 80055
59731 Saint-Amand-les-Eaux cedex
03 27 19 19 70
contact@pnr-scarpe-escaut.fr
www.pnr-scarpe-escaut.fr

